

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de Lisandru.

Il reste très déterminé dans sa grève de la faim et garde un bon moral. Il est couché dans une cellule du rez de chaussé qui jouxte l'infirmierie. Son état général atteste une grande capacité de résistance. Il ne se plaint pas des personnels pénitentiaires qui dans ces cas-là sont généralement attentifs et respectueux du détenu et de la forme d'action choisie. On lui a fait une prise de sang.

Il a été ravi d'avoir les échos médiatiques des actions engagées notamment sur le rassemblement devant la préfecture.

J'ai renouvelé mes démarches auprès de M Claude Choquet juge d'instruction en charge de l'affaire Je lui ai renouvelé mes craintes et rappelé les désaccords de la LDH sur les lois Perben II et la JIRS, sur la prison utilisée comme moyen de coercition, sur la présomption d'innocence mise sous le boisseau. Je lui ai rappelé que j'étais allé trop souvent manifester devant l'une des prisons les plus dures de France suite au décès d'un jeune détenu.

Jean-Claude Appariccio.

Ligue des Droits de l'Homme.